Département d'évaluation de la recherche

# GUIDE DES PRODUITS DE LA RECHERCHE ET DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

## PANEL : SHS1 - MARCHÉS ET ORGANISATIONS

**DISCIPLINE :** SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SCIENCES DE GESTION

**2023**

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

# SOMMAIRE

A - COMPOSITION DE LA COMMISSION ..... 4
INTRODUCTION ..... 6
B - PRODUITS DE LA RECHERCHE ..... 6
I. JOURNAUX / REVUES ..... 6
1. Articles scientifiques ..... 6
2. Articles de synthèse / revues bibliographiques ..... 7
3. Autres articles (articles publiés dans des revues professionnelles ou techniques, ...) ..... 7
II. OUVRAGES ..... 7
1. Monographies et ouvrages scientifiques, éditions critiques, traductions ..... 7
2. Direction / édition scientifique ..... 7
3. Chapitre d'ouvrage ..... 7
4. Thèses publiées / éditées ..... 7
III. COLLOQUES, CONGRÈS, SÉMINAIRES DE RECHERCHE ..... 8
1. Éditions d'actes de colloques / congrès ..... 8
2. Articles publiés dans des actes de colloques / congrès ..... 8
3. Autres produits présentés dans des colloques / congrès et des séminaires de recherche ..... 8
IV. DÉVELOPPEMENTS INSTRUMENTAUX ET MÉTHODOLOGIQUES ..... 8
1. Prototypes et démonstrateurs ..... 8
2. Plateformes et observatoires ..... 8
V. PRODUITS ET OUTILS INFORMATIQUES ..... 8
1. Logiciels ..... 8
2. Bases de données / Cohortes ..... 8
3. Corpus ..... 8
4. Outils présentés dans le cadre de compétitions de solveurs ..... 8
5. Outils d'aide à la décision ..... 8
VI. BREVETS, LICENCES ET DÉCLARATIONS D'INVENTION ..... 8
VII. RAPPORTS D'EXPERTISES TECHNIQUES, PRODUITS DES INSTANCES DE NORMALISATION ..... 8
VIII. PRODUITS DES ACTIVITÉS DIDACTIQUES ..... 9
1. Ouvrages ..... 9
2. E-learning, moocs, cours multimedia ..... 9
IX. PRODUITS DESTINÉS AU GRAND PUBLIC ..... 9
1. Émissions radio, TV, presse écrite ..... 9
2. Produits de vulgarisation : articles, interviews, éditions, vidéos, ... ..... 9
3. Produits de médiation scientifique ..... 9
4. Débats science et société ..... 9
X. AUTRES PRODUITS PROPRES À UNE DISCIPLINE ..... 10
1. Créations artistiques théorisées ..... 10
2. Mises en scène ..... 10
3. Films ..... 10

C - ACTIVITÉS DE RECHERCHE ..... 10

I. ACTIVITÉS ÉDITORIALES ..... 10

1. Participation à des comités éditoriaux (revues, collections) ..... 10
2. Direction de collections et de séries ..... 10

II. ACTIVITÉS D'ÉVALUATION ..... 10

1. Responsabilités au sein d'instances d'évaluation ..... 10
2. Évaluation d'articles et d'ouvrages scientifiques ..... 10
3. Évaluation de laboratoires (type Hcéres) ..... 10
4. Évaluation de projets de recherche ..... 10

III. ACTIVITÉS D'EXPERTISE SCIENTIFIQUE ..... 11

1. Activités de consultants ..... 11
2. Participation à des instances d'expertises (type Anses) ou de normalisation ..... 11
3. Expertise juridique ..... 11

IV. ORGANISATION DE COLLOQUES / CONGRÈS ..... 11

V. ACCUEIL DES POST-DOCTORANTS ET CHERCHEURS ..... 11

VI. INTERACTIONS AVEC LES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES ..... 12

1. Contrats de R&D avec des industriels ..... 12
2. Dispositifs CIFRE ..... 12
3. Création de laboratoires communs avec une / des entreprise(s) ..... 12
4. Création de réseaux ou d'unités mixtes technologiques ..... 12
5. Création d'entreprise, de start-up ..... 12

VII. CONTRATS DE RECHERCHE FINANCÉS PAR DES INSTITUTIONS PUBLIQUES OU CARITATIVES ..... 12

1. Contrats européens (ERC, H2020, ...) et internationaux (NSF, JSPS, NIH, Banque mondiale, FAO, ...) ..... 12
2. Contrats nationaux (ANR, PHRC, FUI, INCA, ...) ..... 12
3. Contrats avec les collectivités territoriales ..... 12
4. Contrats financés dans le cadre du PIA ..... 12
5. Contrats financés par des associations caritatives et des fondations (ARC, FMR, …) ..... 12

VIII. INDICES DE RECONNAISSANCE ..... 13

1. Prix ..... 13
2. Distinctions ..... 13
3. Responsabilités dans des sociétés savantes ..... 13
4. Invitations à des colloques / congrès à l'étranger, séjours dans des laboratoires étrangers ..... 13

# A - COMPOSITION DE LA COMMISSION

Pour les sciences de gestion (SHS1_2 : Finance, management), une commission a été constituée et s'est réunie le 17 mars 2015. Elle était composée par ordre alphabétique de :

- Stéphanie CHATELAIN-PONROY, Conservatoire National des Arts et Métiers, représentante du CNU 06
- Véronique DES GARETS, Université François Rabelais - Tours, représentante du CNU 06
- Aude DEVILLE, Université de Nice, Déléguée scientifique AERES Sciences de gestion
- Hervé DUMEZ, École polytechnique Université Paris Saclay, représentant de la Fnege
- Jean-Luc HERRMANN, Université de Lorraine, Délégué scientifique AERES Sciences de gestion
- Gilles PACHE, Aix-Marseille Université, représentant de la Fnege
- Amandine PASCAL, Aix-Marseille Université, représentante du CoNRS section 37
- Béatrice PARGUEL, Université Paris Dauphine, représentante du CoNRS section 37
- Géraldine SCHMIDT, IAE de Paris, Collège de labellisation des ouvrages de la Fnege

Cette commission a établi une liste des produits de la recherche qui complétait la liste des revues Hcéres pour le panel SHS1 « Marchés et organisation » dans le but d'aider à la fois les directeurs d'unité qui préparent leur dossier et les experts des comités d'évaluation. La commission a été attentive à la double spécificité du projet scientifique (forte interaction avec les entreprises et les organisations) et pédagogique (répondant à une très forte demande de formation) des sciences de gestion qui l'a conduite à recommander une approche élargie, et finalement enrichie, de la valorisation de la production scientifique d'une unité de recherche en sciences de gestion.

Un premier référentiel – « du 3 mars 2017 » – a été élaboré pour les seules sciences de gestion, à partir des travaux du 17 mars 2015, par une commission composée de :

- Stéphanie CHATELAIN-PONROY, Conservatoire National des Arts et Métiers, Déléguée scientifique Hcéres
- Véronique DES GARETS, Université François Rabelais - Tours, représentante du CNU 06
- Aude DEVILLE, Université de Nice, représentante de la Fnege
- Hervé DUMEZ, DR CNRS & École Polytechnique - Université Paris Saclay, représentant de la Fnege
- Jean-Luc HERRMANN, Université de Lorraine, Délégué scientifique Hcéres Sciences de gestion
- Gilles PACHE, Aix-Marseille Université, représentant de la Fnege
- Hélène RAINELLI, Collège de labellisation des ouvrages de la Fnege
- Géraldine SCHMIDT, IAE de Paris, Université Paris 1, représentante du CNU 06
- Maurice THEVENET, délégué général, représentant de la Fnege

À partir de 2018, un guide commun aux sciences économiques et sciences de gestion a été adopté.
Une nouvelle version du guide a été adoptée le 9 juillet 2021 pour les sciences de gestion et les sciences économiques par une commission composée de :

- Éric AVENEL, Université Rennes 1, Vice-Président de la 5e section du CNU
- Jérôme CABY, IAE Paris - Sorbonne Business School, délégué général de la Fnege
- Aude DEVILLE, Université Nice Côte d'Azur, Présidente de la 6e section du CNU
- Jean-Paul DOMIN, Université de Reims Champagne-Ardenne, représentant Florence JANY CATRICE, Université de Lille, Présidente de l'AFEP
- Jean-Fabrice LEBRATY, Université de Lyon, Assesseur collège A du bureau de la 6e section du CNU
- Valérie MIGNON, Université Paris Nanterre, Présidente de la 5e section du CNU
- Valérie MIGNON, Université Paris Nanterre, représentant Olivier GARNIER, Banque de France, Président de l'AFSE
- Damien SAUZE, Université Lyon 2, invité par la présidente de la 5e section du CNU
- Hervé STOLOWY, HEC Paris, représentant du Collège scientifique de la Fnege

Conseillers scientifiques :
- William BERTHOMIERE, conseiller scientifique du Hcéres
- Stéphanie CHATELAIN-PONROY, conseillère scientifique du Hcéres
- François-Charles WOLFF, conseiller scientifique du Hcéres

La section 37 du CoNRS, invitée à participer pour faire suite à sa présence dans la Commission de septembre 2014, a indiqué qu'elle ne souhaitait pas s'associer aux travaux de la Commission. Elle a participé aux travaux de la Commission à partir de 2022.

La présente version mise à jour en mars 2023 a été élaborée pour les sciences de gestion et les sciences économiques par une commission composée de :

- Éric AVENEL, Université Rennes 1, Vice-Président de la 5e section du CNU
- Jérôme CABY, IAE Paris - Sorbonne Business School, délégué général de la Fnege
- Stéphanie CHATELAIN-PONROY, CNAM, invitée par la présidente de la 6e section du CNU
- Aude DEVILLE, Université Nice Côte d'Azur, Présidente de la 6e section du CNU
- Valérie MIGNON, Université Paris Nanterre, Secrétaire générale de l'AFSE
- Florence JANY CATRICE, Université de Lille, Présidente de l'AFEP, représenté par Gaël PLUMECOQ
- Vincent MERLIN, DR CNRS, Président du CoNRS section 37
- Valérie MIGNON, Université Paris Nanterre, Présidente de la 5e section du CNU
- Damien SAUZE, Université Lyon 2, invité par la présidente de la 5e section du CNU
- Hervé STOLOWY, HEC Paris, représentant du Collège scientifique de la Fnege

Conseillers scientifiques :

- Francis PROST, conseiller scientifique du Hcéres
- Nicolas AUBERT, conseiller scientifique du Hcéres
- Jérôme VICENTE-HERNANDEZ, conseiller scientifique du Hcéres

L'actualisation de ce guide interviendra, si nécessaire, chaque année pour permettre aux unités de recherche de s'y référer lors de la préparation de leur dossier d'évaluation.

# INTRODUCTION

Les sciences économiques et les sciences de gestion sont un panel des SHS (SHS1 au Hcéres) et sont représentées au CNRS dans la section 37 du CoNRS et au CNU dans les sections 05 et 06.

Les unités de recherche en économie et en gestion ont comme missions principales la production de nouvelles connaissances (en termes de produits de la recherche) et le transfert de ces nouvelles connaissances. Les produits de la recherche ne sont pas uniquement des publications et reflètent les différentes pratiques de chaque communauté en sciences économiques et en sciences de gestion.

Ce document vise à :

a) identifier les produits et activités de la recherche en sciences économiques et en sciences de gestion qui relèvent des :
   1. Productions écrites académiques
   2. Autres productions (transfert et valorisation)
   3. Formation
b) proposer des critères d'évaluation de ces produits et activités

Par ailleurs, les sciences économiques et sciences de gestion nourrissent et se nourrissent des autres disciplines, des travaux reconnus sont conduits à l'interface d'autres panels des sciences humaines et sociales (sociologie par exemple), des sciences et technologies (mathématiques, informatique par exemple) ou encore avec les sciences de la vie et de l'environnement (écologie par exemple). De ce fait, les supports de production scientifique pris en compte dans l'évaluation, tels que les revues et conférences, peuvent dépasser largement le périmètre disciplinaire strictement SHS1.

Ce document a été élaboré par les Conseillers Scientifiques du panel SHS1 au sein du Hcéres. La commission a été constituée en tenant compte des différents courants en matière de recherche en sciences économiques et sciences de gestion et de l'expérience acquise par le CNU, le CoNRS et les sociétés savantes du champ. Elle a souhaité répertorier non seulement les publications scientifiques mais également les outils créés, les pratiques que les recherches permettent de réaliser, de faire connaitre, d'évaluer et de faire évoluer ; l'importance et la fécondité sur le plan scientifique de ces activités scientifiques ne se mesurant pas uniquement en quantifiant les publications.

Enfin, le Hcéres tient à souligner qu'il accorde une importance particulière aux principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. La mise en place du nouveau référentiel d'évaluation des entités de recherche a permis de donner toute leur place à ces dimensions de l'activité scientifique. Un ensemble de références et de critères permettent d'apprécier le respect de ces principes au sein des quatre nouveaux domaines d'évaluation. De plus, le Hcéres met en œuvre dans ses évaluations les recommandations de la *Declaration on Research Assessment* (DORA), du manifeste de Leiden et de la *Coalition for Advancing Research Assessment* (COARA) qui visent à améliorer les pratiques d'évaluation des activités de recherche, alertant notamment sur le mauvais usage de certains indicateurs bibliométriques. A compter de la publication de la version 2023 du guide, le Hcéres ne publiera plus de liste de classement des revues à comité de lecture.

# B - PRODUITS DE LA RECHERCHE

## I. JOURNAUX / REVUES

### 1. Articles scientifiques

Au titre des articles scientifiques sont pris en compte les articles publiés dans des revues académiques. Il s'agit d'articles qui s'adressent avant tout à la communauté scientifique et qui présentent un rayonnement au moins national. Cette production a pour objectif de faire progresser la théorie, les connaissances et/ou les méthodologies. Elle a subi une évaluation argumentée par des pairs (en ayant évité les conflits d'intérêt).

De manière générale pour les publications d'articles scientifiques sont appréciés en particulier :

- la notoriété et la sélectivité des supports éditoriaux (éventuellement à travers l'utilisation de listes ou classements de référence reconnus par les communautés) ;
- leur impact en termes scientifiques au sein du monde académique (citations, références, etc.) ;
- l'audience (internationale ou nationale) du support éditorial ;

- l'existence d'un comité de lecture et d'un processus d'évaluation ou de relecture anonyme des articles ;
- l'obtention d'éventuels labels ou prix comme ceux délivrés par les revues scientifiques ou par les associations scientifiques (Fnege, AFSE…).

### 2. Articles de synthèse / revues bibliographiques

Au titre des articles de synthèse et revues bibliographiques sont pris en compte les articles publiés dans des revues académiques (cf. rubrique 1. Articles scientifiques).

### 3. Autres articles (articles publiés dans des revues professionnelles ou techniques, ...)

Sont appréciés dans cette rubrique les supports de divulgation et de valorisation de la recherche auprès d'un plus large public, parmi lesquels :

- les articles publiés dans des revues professionnelles spécialisées ou des sites professionnels spécialisés ;
- les articles publiés sur les médias en ligne, dédiés aux articles de recherche (exemples : Vox, Télos, Project Syndicate, the Conversation, Huffington Post…).

Les indices de qualité qui y sont associés sont notamment le nombre d'articles et leur diffusion auprès d'un public non académique, la notoriété du support dans son domaine, son audience, le fait que l'article ait été relayé dans la presse ou plus généralement les médias grand public.

## II. OUVRAGES

1. Monographies et ouvrages scientifiques, éditions critiques, traductions
2. Direction / édition scientifique
3. Chapitre d'ouvrage
4. Thèses publiées / éditées

La prise en compte des ouvrages / chapitres d'ouvrage / directions d'ouvrage / thèses publiées pour valoriser la production scientifique d'une unité de recherche est importante à plusieurs titres dans le champ des sciences de gestion et des sciences économiques, et notamment en termes d'avancée et de diffusion de la connaissance, au sens où le format « ouvrage » seul permet le développement long d'idées sur des sujets complexes, peu compatibles avec le format standard des articles académiques.

Peuvent être aussi valorisées ici les thèses de sciences de gestion et de sciences économiques réalisées au sein de l'unité de recherche avec l'encadrement d'un directeur de thèse, membre de l'unité ; ces thèses auront fait l'objet de présentations et de discussions lors de séminaires de recherche.

Parmi les indices de qualité associés, on pourra apprécier en particulier :

- la notoriété et la sélectivité des supports éditoriaux, notamment en termes d'éditeurs scientifiques ;
- l'audience internationale ou nationale du support éditorial ;
- l'obtention d'éventuels labels ou prix obtenus comme ceux décernés par les revues scientifiques ou les associations académiques nationales (Fnege, AFSE, …) ou internationales: l'initiative tout à fait originale menée par le Collège de labellisation des ouvrages de la Fnege permet ainsi de distinguer les ouvrages qui ont un ancrage et un apport dans le domaine de la recherche en management, au sein de quatre catégories (les ouvrages de recherches recherche non collectifs, les ouvrages de recherches recherche collectifs, les manuels de l'enseignement supérieur, et les essais). Parmi les ouvrages labellisés au sein de chaque catégorie, un ouvrage reçoit, en outre, le Prix du Meilleur Ouvrage en sciences de gestion. De même, l'AFSE délivre des prix destinés à récompenser les meilleurs livres publiés par des économistes en français. Tous ces éléments constituent des indices de qualité ;
- les prix et distinctions reçues pour les thèses (prix Fnege, prix de l'AFSE, prix de thèse d'autres associations disciplinaires, etc.).

## III. COLLOQUES, CONGRÈS, SÉMINAIRES DE RECHERCHE

1. Éditions d'actes de colloques / congrès
2. Articles publiés dans des actes de colloques / congrès
3. Autres produits présentés dans des colloques / congrès et des séminaires de recherche

Les communications dans des conférences, colloques, congrès ou journées d'études jouent un rôle spécifique en sciences de gestion et sciences économiques : d'une longueur souvent comparable à celle d'un article (dont elles constituent la plupart du temps une étape préalable), ces communications sont présentées à des conférences, congrès ou journées d'études (sélectives) organisés ou labellisés par les associations académiques nationales ou internationales qui structurent la communauté académique en sciences économiques et sciences de gestion.
Dans cette rubrique peuvent être également valorisées les conférences données à l'invitation du comité scientifique ou d'organisation d'une manifestation, ou encore d'une autre université française ou étrangère.

Parmi les indices de qualité associés, on pourra apprécier en particulier :

- la forme de la communication : article complet, papier résumé (*short paper*), affiche, … ;
- l'audience internationale ou nationale de la conférence ainsi que le nombre de participants de la manifestation ;
- la reconnaissance de la conférence ou de l'organisation invitante ;
- l'existence d'un comité de lecture et d'un processus d'évaluation ou de relecture anonyme des communications.

## IV. DÉVELOPPEMENTS INSTRUMENTAUX ET MÉTHODOLOGIQUES

1. Prototypes et démonstrateurs
2. Plateformes et observatoires

Dans cette rubrique peuvent être valorisés les observatoires scientifiques, produisant des résultats avec une méthodologie scientifique rigoureuse et documentée.

## V. PRODUITS ET OUTILS INFORMATIQUES

1. Logiciels
2. Bases de données / Cohortes
3. Corpus
4. Outils présentés dans le cadre de compétitions de solveurs
5. Outils d'aide à la décision

Dans cette rubrique sont valorisés les productions informatiques scientifiques et notamment les logiciels (par exemple production de modules pour le logiciel R mis à disposition de la communauté scientifique) et procédures informatiques, les bases de données provenant d'une recherche ou d'une enquête spécifique et les logiciels et procédures, les outils d'aide à la décision (modèles macro-économiques ou micro-économiques de simulation et de prévision), les blogs ou sites Internet permettant un débat scientifique dans la communauté académique, et répondant aux indices de qualité, les plateformes qui peuvent servir à la certification ou à l'autoformation des étudiants, etc.

Parmi les indices de qualité permettant d'apprécier ces productions, on pourra notamment distinguer les productions réalisées à l'intention de la communauté scientifique ou académique de celles qui sont destinées à la société civile ou davantage à un usage pédagogique.

## VI. BREVETS, LICENCES ET DÉCLARATIONS D'INVENTION

Ce type de produits est à prendre en considération le cas échéant.

## VII. RAPPORTS D'EXPERTISES TECHNIQUES, PRODUITS DES INSTANCES DE NORMALISATION

Cette rubrique valorise notamment les rapports d'étude et d'expertise réalisés à la demande d'entreprises, d'associations ou bien d'administrations publiques et privées (française, européennes et internationales).

L'étude de la dynamique des dispositifs et de leurs performances ancre les sciences de gestion dans une relation avec la pratique qui est constitutive de leur développement scientifique (c'est la question de leur pertinence et de leur dimension praxéologique), ce qui fait leur originalité par rapport à d'autres sciences sociales (comme la sociologie). Une forme de continuité entre l'activité de recherche et l'activité des praticiens en quête de solutions à leurs problèmes fait des milieux socio-économiques et culturels des parties prenantes scientifiques pour les enseignants-chercheurs et les chercheurs en sciences de gestion. Il en est de même en sciences économiques, par exemple pour les expertises en évaluation des politiques publiques.

Les rapports d'expertise, les produits des instances de normalisations peuvent par conséquent être compris dans les « produits de la recherche » s'ils présentent un lien avec les (ou sont le fruit des) activités de recherches menées au sein de l'unité.

## VIII. PRODUITS DES ACTIVITÉS DIDACTIQUES

1. Ouvrages
2. E-learning, moocs, cours multimedia

Ce critère analyse l'investissement de l'unité de recherche dans les activités didactiques et la formation par la recherche. Il prend en considération l'implication de l'unité dans l'évolution des contenus pédagogiques, notamment à travers l'implication dans les MOOC, l'écriture de cas pédagogiques, la mise au point de méthodes didactiques innovantes, etc. Cette implication dans la formation par la recherche nécessite une production scientifique spécifique à la cible considérée : les étudiants de niveau master et doctorat, mais également les enseignants, les formateurs et les directeurs de programmes. L'excellence des dispositifs pédagogiques n'est possible que par le soutien de cette production scientifique.

L'implication dans la formation par la recherche donne lieu à une production scientifique spécifique, mettant notamment en lumière une forte dimension praxéologique, qu'il est possible de recenser et dont on peut définir des indices de qualité. La production concerne :

- des ouvrages de synthèse à visée pédagogique ;
- des études de cas diffusées auprès de la communauté scientifique ;
- des supports de pédagogies innovantes, cours en ligne ;
- des logiciels, des jeux d'entreprise diffusés…

Parmi les indices de qualité de cette production scientifique associée aux activités didactiques et à la formation par la recherche, on notera tout particulièrement :

- les prix et distinctions reçues pour les productions (prix AFEP, AFSE et Fnege, labellisation d'ouvrages, etc.) ;
- le soutien de l'unité de recherche pour une participation des doctorants à des écoles d'été ou d'hiver, des tutorats collectifs de thèse en dehors de l'unité ou aux formations nationales (par exemple le CEFAG-Centre Européen de Formation Approfondie à la Gestion, écoles thématiques du CNRS, les séminaires doctoraux EDEN organisés par l'EIASM – *European Institute for Advanced Studies in Management*) ;
- le degré de cohérence entre les travaux de l'unité de recherche et la production didactique ;
- la mesure de l'impact des travaux conduits ;
- l'impact sociétal des travaux conduits (débats soulevés par un ouvrage par exemple) ;
- la diffusion de la production (utilisation d'un logiciel, d'un jeu d'entreprise, publication d'un cas dans une revue dédiée, etc.) ;
- la pertinence des vecteurs de diffusion et le rayonnement de cette production...

## IX. PRODUITS DESTINÉS AU GRAND PUBLIC

1. Émissions radio, TV, presse écrite
2. Produits de vulgarisation : articles, interviews, éditions, vidéos, ...
3. Produits de médiation scientifique
4. Débats science et société

La double spécificité du projet scientifique et pédagogique des sciences de gestion et des sciences économiques impose aux enseignants-chercheurs et aux chercheurs une grande ouverture à l'égard de la société civile et du grand public. Les activités de « traduction » et de dissémination aident à l'élaboration de la problématique de recherche et à la communication des résultats scientifiques.

Sont appréciés dans cette rubrique les supports de divulgation et de valorisation de la recherche auprès d'un plus large public, parmi lesquels :

- les articles publiés dans la presse ;
- les ouvrages de vulgarisation ;
- les articles publiés dans des revues internes de grandes entreprises ou d'organisations publiques ;
- les émissions radiophoniques ou télévisuelles ;
- des documents sur différents supports et des manifestations (fêtes de la science, par exemple) contribuant à la diffusion de la culture scientifique, à la formation continue et au débat public ;
- les films, vidéos, blogs et réseaux sociaux…

Les indices de qualité qui y sont associés sont notamment le nombre d'articles et leur diffusion auprès du grand public, la notoriété du support dans son domaine, son audience, le degré de cohérence entre les travaux de recherche menés au sein de l'unité et les produits destinés au grand public, l'existence d'un comité scientifique garantissant la qualité académique des supports (exemple de FNEGE Média) …

Ces produits ont aussi une valeur ajoutée pour une unité de recherche, qui peut les faire figurer parmi les produits de la recherche.

### X. AUTRES PRODUITS PROPRES À UNE DISCIPLINE

1. Créations artistiques théorisées
2. Mises en scène
3. Films

Ce type de produits est à prendre en considération le cas échéant.

## C - ACTIVITÉS DE RECHERCHE

### I. ACTIVITÉS ÉDITORIALES

1. Participation à des comités éditoriaux (revues, collections)
2. Direction de collections et de séries

L'implication dans des activités éditoriales – activités d'édition ou de rédaction en chef de revues académiques, participation à des comités éditoriaux, direction de collections et de séries – constitue un fait observable des activités de recherche menées par une unité.

Parmi les indices de qualité associés, on pourra apprécier en particulier :

- la notoriété et la sélectivité des supports éditoriaux, par exemple en termes de classement des revues et d'éditeurs scientifiques ;
- la qualité de la politique scientifique des revues et des collections à la direction éditoriale desquelles participent les membres de l'unité, leur référencement et leur notoriété ;
- l'audience internationale ou nationale du support éditorial…

### II. ACTIVITÉS D'ÉVALUATION

1. Responsabilités au sein d'instances d'évaluation
2. Évaluation d'articles et d'ouvrages scientifiques
3. Évaluation de laboratoires (type Hcéres)
4. Évaluation de projets de recherche

Les participations à des instances d'évaluation - qu'il s'agisse de jurys (de thèse, d'HdR), de comités de sélection, de participations au CNU, de prix de thèse, de prix du meilleur article, de referee de papiers pour des , d'évaluation de laboratoires ou bien d'évaluation de projets de recherche de type ANR ou ERC, etc. – jouent un rôle normalisateur dans le champ des sciences de gestion et des sciences économiques. Elles méritent de fait d'être prises en compte comme fait observable de l'activité de recherche d'une unité.

Parmi les indices de qualité associés, on pourra apprécier en particulier :

- la notoriété et le rayonnement des instances concernées ;
- le degré de participation et d'implication des membres de l'unité de recherche aux diverses instances d'évaluation et à la communauté scientifique ;
- la notoriété et la sélectivité des supports éditoriaux faisant l'objet des évaluations, en termes de classement des revues ou d'éditeurs scientifiques…

## III. ACTIVITÉS D'EXPERTISE SCIENTIFIQUE

1. Activités de consultants
2. Participation à des instances d'expertises (type Anses) ou de normalisation
3. Expertise juridique

La communauté des sciences de gestion et des sciences économiques s'est fortement impliquée dans les relations avec les organisations publiques et privées car celles-ci contribuent à une recherche académique de qualité, avec une demande croissante d'applications empiriques pour les revues scientifiques structurantes du champ pour publication). Ce travail de relation trouve des retombées naturelles au sein du monde socio-économique et peut prendre la forme d'activités de consultance, d'expertises… Ces activités peuvent par conséquent être comprises dans les « activités de la recherche » si elles présentent un lien avec les (ou sont le fruit des) activités de recherches menées au sein de l'unité.

Ces activités peuvent être appréciées par des indices de qualité comme :

- le nombre d'activités et d'expertises réalisées avec l'objectif de mener une recherche académique ;
- les participations à des instances d'expertise ou de normalisation ;
- la nomination de membres de l'entité de recherche dans des comités d'expertise nationaux ou internationaux (agences de normalisation, organisations telles que les ministères, les institutions publiques nationales et internationales, etc.) ;
- le niveau et la notoriété des expertises auxquelles contribuent les membres de l'unité ;
- des réglementations nationales, européennes ou internationales adossées à des résultats ou des contributions de l'unité de recherche ;
- la réalisation d'expertises permettant d'évaluer les impacts potentiels d'innovations technologiques ;
- les coproductions avec des partenaires non académiques (articles cosignés, brevets en co-invention, etc.).

## IV. ORGANISATION DE COLLOQUES / CONGRÈS

Dans cette rubrique peuvent être valorisés l'accueil et l'organisation par l'unité de recherche de conférences, colloques, congrès, journées d'études ou séminaires de recherche.

Parmi les indices de qualité associés, on pourra apprécier en particulier :

- l'audience internationale ou nationale ainsi que le nombre de participants de la manifestation organisée par l'unité de recherche ;
- la sélectivité et l'importance des enjeux scientifiques des manifestations internationales ou nationales dont les membres de l'entité sont les organisateurs.

## V. ACCUEIL DES POST-DOCTORANTS ET CHERCHEURS

L'accueil de post-doctorants et de chercheurs invités témoigne de la capacité de l'unité à se faire connaître dans les communautés de recherche et à devenir un pôle d'attraction dans son domaine.

Parmi les indices de qualité associés, on pourra apprécier en particulier le haut niveau des chercheurs (à travers notamment leur université d'appartenance) et des post-doctorants étrangers invités par l'unité de recherche.

## VI. INTERACTIONS AVEC LES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

1. Contrats de R&D avec des industriels
2. Dispositifs CIFRE
3. Création de laboratoires communs avec une / des entreprise(s)
4. Création de réseaux ou d'unités mixtes technologiques
5. Création d'entreprise, de start-up

Ce critère est particulièrement important en SHS1. Il s'inscrit généralement dans la continuité des publications académiques et révèle la pertinence des questions de recherche examinées. La recherche en sciences de gestion et en sciences économiques peut s'appuyer souvent sur une collecte de données innovantes. Celle-ci est valorisée, certes, par les publications d'articles académiques mais souvent également, et cela n'est pas suffisamment retenu, par des relations de long terme avec une ou plusieurs organisations publiques ou privées. La collecte de données pour la recherche académique est consommatrice de temps et d'effort, et demande de l'engagement. Souvent cette relation durable de long terme se concrétise en parallèle de la publication académique. Les faits observables suivants en proposent une illustration :

- les conventions et partenariats signés avec des entreprises publiques ou privées dans le but de réaliser des recherches ;
- les contrats ou les chaires d'entreprise qui permettent le financement de la recherche ;
- les contrats obtenus avec des partenaires non-académiques (contrats de recherche, d'édition, de mise à disposition d'expertise ou de ressources, thèses cofinancées, etc.) et les réponses communes à des appels d'offre ;
- l'organisation de conférences, de débats, de salons, d'expositions, de séminaires ou de cycles de formation pour les professionnels ou pour des groupes de la société (associations de consommateurs, de protection de l'environnement, etc.).

Ce travail de relation avec le monde socio-économique peut être apprécié par des indices de qualité comme :

- le nombre de contrats et de conventions réalisés ainsi que leurs montants avec l'objectif de mener une recherche académique ;
- le nombre de chaires et de contrats ainsi que leurs montants pour financer de la recherche académique (dont les thèses de doctorat financées) ;
- les collectes de données originales obtenues via des interviews ou des questionnaires (notamment), mais également via la mise en place d'observatoires sur le long terme.

## VII. CONTRATS DE RECHERCHE FINANCÉS PAR DES INSTITUTIONS PUBLIQUES OU CARITATIVES

1. Contrats européens (ERC, H2020, ...) et internationaux (NSF, JSPS, NIH, Banque mondiale, FAO, ...)
2. Contrats nationaux (ANR, PHRC, FUI, INCA, ...)
3. Contrats avec les collectivités territoriales
4. Contrats financés dans le cadre du PIA
5. Contrats financés par des associations caritatives et des fondations (ARC, FMR, …)

Dans cette rubrique peuvent être valorisés les projets labex, les outils PIA, les contrats de recherche conclus entre l'unité et des institutions mais également les dépôts de projets de recherche collaboratifs nationaux et internationaux.

Parmi les indices de qualité associés, on pourra apprécier en particulier :

- l'envergure des dépôts de projets, que ce soit en termes de montants ou de partenaires internationaux ou nationaux impliqués (ANR, projets européens, etc.) ;
- le rôle de porteur ou de partenaire de l'unité de recherche concernée.

## VIII. INDICES DE RECONNAISSANCE

1. Prix
2. Distinctions
3. Responsabilités dans des sociétés savantes
4. Invitations à des colloques / congrès à l'étranger, séjours dans des laboratoires étrangers

Dans cette rubrique peuvent être valorisés :

- les prix et distinctions obtenus par les membres de l'unité ;
- les conférences données à l'invitation du comité scientifique ou d'organisation d'une manifestation, ou encore d'une autre université française ou étrangère ;
- les séjours à l'invitation d'un laboratoire étranger ;
- l'implication dans des sociétés savantes telles que les associations académiques (disciplinaires ou non) ou les associations professionnelles et organisations publiques (dès lors qu'il s'agit d'un rôle de représentant scientifique) qui joue un rôle normalisateur pour la discipline. Les sciences de gestion présentent en effet cette spécificité d'être organisées autour de sociétés savantes disciplinaires reconnues (nationales et internationales), et se rassemblent au niveau national autour de la Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises (Fnege) et de manifestations communes (États Généraux du Management, Journées des IAE, CEFAG…). La participation aux activités et aux organes de gouvernance de ces associations constitue un signe du rayonnement de l'unité de recherche ;
- le nombre de lauréats au concours national d'agrégation permettant l'accès au corps des professeurs des universités issus de l'unité de recherche ;
- la qualité du placement des membres formés ou passés par l'unité de recherche dans d'autres institutions académiques (universités étrangères, écoles de commerce, etc.) ;

Parmi les indices de qualité associés, on pourra apprécier en particulier :

- la notoriété des prix et distinctions obtenus par les membres de l'unité ;
- l'audience internationale ou nationale et la reconnaissance de la conférence ou de l'organisation invitante ;
- la notoriété et le rayonnement des sociétés savantes concernées, et le degré d'implication des membres de l'unité de recherche dans ces sociétés savantes ;
- le degré de participation des membres de l'unité de recherche aux diverses instances d'évaluation et à la communauté scientifique.